

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX

N° 10/33
ATTRIBUTION MARCHÉ ADAPTE
POUR L'ACQUISITION DE BENNES
POUR LES DECHETERIES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REÇU LE
15 DEC. 2010
Syndicat Mixte Nord Dauphiné

L'AN DEUX MILLE DIX, le 30 novembre
Le bureau dûment convoqué le 17 novembre 2010
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur NIVON

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE
13 DEC. 2010
Arrivée n°

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 6

PRESENTS :

Monsieur NIVON Michel
Monsieur LEVY Henri
Monsieur GELIN Maurice
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur MARIN Jean
Monsieur QUEMIN André

EXCUSES :

Monsieur LAVERGNE Louis
Monsieur PINOT Jacques
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur CICALA David

Il est exposé ce qui suit :

En prévision de la reprise de gestion de la déchèterie de Satolas et Bonce par le SMND, et d'un développement de bennes spécifiques pour les services techniques de Genas, une consultation est lancée pour les équiper de matériels.

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée concernant l'achat de bennes ampliroll, alloti en deux lots :

Lot n°1 : bennes 30m³ équipées de cadre à filet (10)

Lot n°2 : bennes 11m³ (3) et 15 m³ (2)

A l'issue de l'appel public à la concurrence 5 dossiers ont été reçus. Aucun dossier n'est arrivé hors délai.

A l'issue de l'ouverture des plis et de l'examen des pièces « candidature » tous les candidats ont été retenus. Tous les deux candidats ont répondu aux deux lots.

Il est demandé un complément d'informations à un candidat dans un délai de 6 jours francs : le candidat n'a pas transmis son chiffre d'affaires sur les trois dernières années.

Le candidat n'a pas communiqué les éléments demandés dans le délai imparti. L'analyse des offres a néanmoins été effectuée.

A l'issue de l'analyse des offres, en fonction des critères prévus au règlement de la consultation, les deux lots ont été attribués ainsi :

Lot n°1 attribué à la société CBS, sise ZI Serve Bourdon - 42420 LORETTE, pour un montant total estimatif de 42 600,00€ HT soit 50 949,60€ TTC (4 260,00€ HT / benne)

Lot n°2 attribué à la société CBS, sise ZI Serve Bourdon - 42420 LORETTE, pour un montant total estimatif de 16 700,00€ HT soit 19 973,20€ TTC (11m³ = 3 260,00€ HT ; 15m³ = 3 460,00€ HT)

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 1^{er} décembre 2010

Le Président
M. NIVON

